

Résultats conformes aux attentes

Chiffre d'affaires : 1 547 millions d'euros, -3 % à périmètre et change constants.

Résultat opérationnel ajusté (EBITA ⁽¹⁾⁽²⁾) : 121 millions d'euros, incluant les résultats des mises en équivalence de UMG, Canal+, Louis Hachette Group, Havas et Vivendi.

Résultat net : 257 millions d'euros contre 3 869 millions d'euros au premier semestre 2024, qui intégrait la plus-value nette de cession de Bolloré Logistics (+3,7 milliards d'euros).

Résultat net part du Groupe : 163 millions d'euros.

Position nette de Trésorerie : 5 195 millions d'euros au 30 juin 2025.

Les évolutions de périmètre et reclassements en activités cédées conformément à la norme IFRS 5, comprennent :

- la contribution de Vivendi sur le premier semestre 2024 qui est reclassée en activités cédées ou en cours de cession. A la suite des opérations de scission/distribution réalisées le 13 décembre 2024, le Groupe ne détient plus le contrôle au sens de IFRS10 qu'il exerçait sur Vivendi mais seulement une influence notable.

À compter de cette date, les contributions de Canal+, Louis Hachette Group, Havas et Vivendi figurent donc dans les mises en équivalence opérationnelles ;

- Bolloré Logistics, cédé le 29 février 2024, était déjà reclassé au premier semestre 2024 en activité en cours de cession.

(1) Voir glossaire.

(2) Dont la contribution des mises en équivalence opérationnelles pour +211 millions d'euros.

Résultats du premier semestre 2025

Le Conseil d'administration de Compagnie de l'Odet, réuni le 17 septembre 2025, a arrêté les comptes du premier semestre 2025.

Le chiffre d'affaires s'élève à 1 547 millions d'euros, en baisse de -3 % à périmètre et taux de change constants :

- Bolloré Energy : 1 337 millions d'euros, -2 %, léger repli dans un contexte général de baisse des cours, malgré des volumes vendus globalement en hausse ;
- Industrie : 156 millions d'euros, -14 %, en recul par rapport au 1^{er} semestre 2024 qui bénéficiait de la reprise des ventes de bus 12m à la RATP.

En données publiées, le chiffre d'affaires est stable, après +54 millions d'euros de variations de périmètre (correspondant essentiellement à l'acquisition de Chantelat fin novembre 2024) et +2 millions d'euros d'effets de change (dépréciation de l'Euro vis-à-vis du Franc Suisse).

Le résultat opérationnel ajusté (EBITA ⁽³⁾) s'établit à 121 millions d'euros contre -8 millions d'euros au premier semestre 2024 :

- Bolloré Energy ⁽⁴⁾ : 27 millions d'euros, en progression de 52 % grâce à la hausse des volumes vendus (principalement sur la distribution en France) et des marges ;
- Communication ⁽⁵⁾ : 210 millions d'euros en progression de 135 % grâce à l'augmentation de la contribution d'UMG (+33 % par rapport au 1^{er} semestre 2024), et à l'inclusion des contributions de Canal+, Louis Hachette Group, Havas et Vivendi, désormais mises en équivalence opérationnelles ;
- Industrie ⁽⁴⁾ : -52 millions d'euros, réduction des pertes de +17 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2024, Blue Solutions concentrant ses efforts sur la recherche liée aux batteries de nouvelle génération.

Le résultat financier s'établit à 96 millions d'euros contre 38 millions d'euros au premier semestre 2024. Il bénéficie de l'augmentation des dividendes reçus, dont les dividendes du Groupe Socfin (25,5 millions d'euros) et de la plus-value de cession des titres UMG (24,6 millions d'euros).

Le résultat net des sociétés mises en équivalence non opérationnelle est proche de l'équilibre contre 18 millions d'euros au premier semestre 2024. Il n'intègre plus la quote-part de résultat net du Groupe Socfin.

Après prise en compte de -11 millions d'euros d'impôts (contre -8 millions d'euros au premier semestre 2024), **le résultat net consolidé s'établit à 257 millions d'euros**, contre 3 869 millions d'euros au premier semestre 2024, qui intégrait la plus-value nette de cession de Bolloré Logistics (+3,7 milliards d'euros).

Le résultat net part du Groupe ressort à 163 millions d'euros contre 2 211 millions d'euros au premier semestre 2024 qui comprenait d'importantes plus-values.

(3) Voir glossaire.

(4) Avant frais de groupe.

(5) Mises en équivalence opérationnelle depuis le 14 décembre 2024.

Les capitaux propres s'établissent à 21 867 millions d'euros, contre 21 754 millions d'euros au 31 décembre 2024, en hausse de 113 millions d'euros, liée principalement aux variations de juste valeur des titres détenus et aux dividendes distribués.

Les capitaux propres part du Groupe ressortent à 13 263 millions d'euros, contre 12 934 millions d'euros au 31 décembre 2024.

Au 30 juin 2025, Compagnie de l'Odét affiche une **position nette de trésorerie de 5 195 millions d'euros** contre 4 806 millions d'euros à fin 2024. La hausse de 390 millions d'euros intègre notamment le remboursement du gage-espèces lié au projet d'OPR-RO, la réduction du compte courant de Bolloré SE avec Vivendi SE, les rachats d'actions Bolloré SE et la cession des titres UMG N.V.

A fin juin 2025, le Groupe dispose de 9 milliards d'euros de disponibilités et de lignes confirmées.

Principales opérations réalisées

Compagnie de l'Odét a arbitré les actions qu'elle détenait dans UMG N.V. avec des actions Canal+ et Havas N.V. en raison de leurs valeurs jugées attractives :

- Compagnie de l'Odét a vendu près de 6 millions d'actions UMG N.V. au prix unitaire de 27,5 euros (soit 0,33 % du capital), pour un montant de 164,9 millions d'euros ;
- Compagnie de l'Odét a acheté, à travers de Compagnie de l'Etoile des Mers (détenue à 49% par Compagnie de l'Odét, participation mise en équivalence dans les comptes consolidés de Compagnie de l'Odét) près de 73 millions d'actions Havas N.V. au prix unitaire de 1,46 euros (soit 7,38% du capital), pour un montant de 107 millions d'euros ;
- La société a acquis près de 26 millions d'actions Canal+ au prix unitaire de 2,26 euros (soit 2,62 % du capital) pour un montant de 58,8 millions d'euros.

Par ailleurs, Compagnie de l'Odét a continué d'acquérir ses actions dans le cadre de son programme de rachat d'actions à hauteur de 19 millions d'euros représentant 0,2 % du capital.

Bolloré SE

▪ Programme de rachat d'actions Bolloré SE

Au cours du 1^{er} semestre 2025, Bolloré SE a acquis 35,4 millions de ses propres actions (représentant 1,26 % du capital) pour 196,5 millions d'euros ⁽⁶⁾. 44,1 millions d'actions Bolloré SE ont été annulées au cours du 1^{er} semestre 2025, ramenant le nombre total d'actions auto-détenues à 3,2 millions (représentant 0,11 % du capital). Le Conseil d'administration du 17 septembre 2025 a décidé d'annuler les 3,2 millions d'actions auto-détenues.

(6) Frais inclus.

- **Projet d'offres publiques de retrait suivies de retraits obligatoires (OPR-RO) sur Compagnie du Cambodge, Financière Moncey et Société Industrielle et Financière de l'Artois.**

A la suite de la décision de l'AMF qui a délié Bolloré SE de ses obligations sur les actions Compagnie du Cambodge, Financière Moncey et Société Industrielle et Financière de l'Artois, le Groupe a acquis à compter de fin juin 2025, 200 151 actions Financière Moncey (représentant 1,07 % du capital) pour 23,6 millions d'euros et 4 106 actions Artois (représentant 1,54 % du capital) pour 38,1 millions d'euros.

Vivendi

- **Scission de Vivendi**

Le 22 avril 2025, à la suite d'une saisine par la société de droit luxembourgeois CIAM Fund, la Cour d'appel de Paris a annulé une décision de l'AMF en date du 13 novembre 2024 en ce qu'elle avait retenu l'absence de contrôle de Bolloré SE à l'égard de Vivendi SE au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce.

Le 18 juillet 2025, en vertu de l'arrêt de la Cour d'appel du 22 avril 2025, l'AMF a décidé qu'un projet d'offre publique de retrait visant les titres de capital de la société Vivendi SE devait être déposé dans un délai fixé à six mois. La clôture de l'offre n'interviendrait qu'après que la Cour de cassation, dans le cadre des pourvois formés à l'encontre de l'arrêt de la Cour d'appel de Paris du 22 avril 2025, aura rendu son arrêt. L'audience de la Cour de cassation a été fixée au 25 novembre 2025. Le 28 juillet 2025, Bolloré SE a décidé de former un recours devant la Cour d'appel de Paris tendant à l'annulation de la décision de l'AMF du 18 juillet.

Chiffres clés consolidés

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2025	1 ^{er} semestre 2024 (*)	Variation
Chiffre d'affaires	1 547	1 540	0%
EBITDA ⁽¹⁾	136	13	915%
Amortissements et provisions	(15)	(22)	
Résultat opérationnel ajusté (EBITA ⁽¹⁾)	121	(8)	na
Amortissements issus des PPA et autres éléments non inclus dans l'EBITA ⁽¹⁾	38	(26)	
Résultat opérationnel	159	(34)	na
dont mises en équivalence opérationnelles	247	66	
Résultat financier	96	38	
Part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence non-opérationnelles	0	18	
Impôts	(11)	(8)	
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession	14	3 855	
Résultat net	257	3 869	
Résultat net part du Groupe	163	2 211	
Minoritaires	94	1 658	

	30 juin 2025	31 décembre 2024	Variation
Capitaux propres	21 867	21 754	113
dont part du Groupe	13 263	12 934	329
Endettement net du Groupe / (Trésorerie)	(5 195)	(4 806)	(390)
Gearing ⁽²⁾	n.a.	n.a.	

(*) Retraité : Conformément à la norme IFRS 5 et pour assurer la comparabilité des résultats, la contribution de Vivendi sur l'exercice 2024 a été reclassée en activités cédées ou en cours de cession (le Groupe a perdu le contrôle au sens de IFRS 10 qu'il exerçait sur Vivendi à l'issue des opérations de scission/distribution réalisées le 13 décembre 2024 par le groupe Vivendi).

(1) Voir glossaire.

(2) Gearing : ratio d'endettement net / fonds propres.

Évolution du chiffre d'affaires par activité

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2025	1 ^{er} semestre 2024 (*)	Croissance publiée	Croissance organique
Bolloré Energy	1 337	1 316	2%	(2%)
Industrie	156	178	(13%)	(14%)
Autres (Actifs Agricoles, Holdings et autres)	54	45	20%	(0%)
Total	1 547	1 540	0%	(3%)

Évolution du chiffre d'affaires par trimestre

(en millions d'euros)	1 ^{er} trimestre			2 ^{ème} trimestre		
	2025	2024 (*) organique	2024 (*)	2025	2024 (*) organique	2024 (*)
Bolloré Energy	675	677	655	661	682	661
Industrie	78	77	75	78	105	104
Autres (Actifs Agricoles, Holdings et autres)	28	26	20	26	28	25
Total	782	780	750	765	815	790

Résultat opérationnel ajusté par activité (EBITA)

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2025	1 ^{er} semestre 2024 (*)	Croissance publiée
Bolloré Energy ⁽¹⁾	27	18	52%
Communication	210	89	135%
UMG	118	89	33%
Canal+ ⁽²⁾	48	-	
Louis Hachette Groupe ⁽²⁾	7	-	
Havas ⁽²⁾	23	-	
Vivendi ⁽²⁾	14	-	
Industrie ⁽¹⁾	(52)	(70)	25%
Autres (Actifs Agricoles, Holdings et autres)	(63)	(45)	(39%)
EBITA	121	129	na

(*) Retraité : Conformément à la norme IFRS 5 et pour assurer la comparabilité des résultats, la contribution de Vivendi sur l'exercice 2024 a été reclassée en activités cédées ou en cours de cession (le Groupe a perdu le contrôle au sens de IFRS 10 qu'il exerçait sur Vivendi à l'issue des opérations de scission/distribution réalisées le 13 décembre 2024 par le groupe Vivendi).

(1) Avant frais de groupe.

(2) Mises en équivalence opérationnelle depuis le 14 décembre 2024.

La présentation détaillée des résultats de sa filiale Bolloré SE est disponible sur www.bollore.com.

Les procédures d'examen limité sur les comptes consolidés semestriel 2025 ont été effectuées et le rapport de certification sera émis après vérification du rapport semestriel d'activité.

Comparabilité des comptes

- **Conformément à la norme IFRS 5** et pour assurer la comparabilité des résultats, la contribution de Vivendi sur l'exercice 2024 a été reclassée en activités cédées ou en cours de cession (le Groupe a perdu le contrôle au sens de IFRS 10 qu'il exerçait sur Vivendi à l'issue des opérations de scission/distribution réalisées le 13 décembre 2024 par le groupe Vivendi).
- **Indicateurs de performance**
 - Au 30 juin 2025, Compagnie de l'Odet n'a pas modifié la définition des indicateurs de performance, et notamment l'EBITA, qui sont comparables à ceux du 31 décembre 2024. Les données de l'EBITA et du résultat opérationnel sont présentées avant frais de Groupe.
- **Évolution des principales devises**

Taux Moyen	1 ^{er} semestre 2025	1 ^{er} semestre 2024	Variation
USD	1,09	1,08	1%
GBP	0,84	0,85	(1%)
PLN	4,23	4,32	(2%)
CHF	0,94	0,96	(2%)
CNY	7,93	7,80	2%
RON	5,00	4,97	1%
CAD	1,54	1,47	5%
INR	94,14	89,98	5%
ZAR	20,11	20,24	(1%)

Glossaire

- **Croissance organique** : à taux de change et périmètre constants.
- **Résultat opérationnel ajusté (EBITA)** : correspond au résultat opérationnel avant les amortissements et les dépréciations des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises (« PPA » : Purchase Price Allocation), les dépréciations des écarts d'acquisition et les badwill liés aux regroupements d'entreprises, les autres produits et charges liés aux litiges avec les actionnaires ou concernant les métiers sur lesquels le groupe n'opère plus, et l'impact IFRS 16 des contrats de concessions.
- **EBITDA** : résultat opérationnel avant amortissements et dépréciations et l'impact IFRS 16 des contrats de concessions.
- **Endettement financier net / Position nette de trésorerie** : somme des emprunts au coût amorti, minorés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, actifs financiers de gestion de trésorerie ainsi que des instruments financiers dérivés nets (actifs ou passifs) ayant pour sous-jacent un élément de l'endettement financier net, ainsi que des dépôts en numéraire adossés à des emprunts.

Les mesures à caractère non strictement comptable définies ci-dessus doivent être considérées comme une information complémentaire qui ne peut se substituer à toute mesure des performances opérationnelles et financières à caractère strictement comptable et Compagnie de l'Odet considère qu'ils sont des indicateurs pertinents des performances opérationnelles et financières du Groupe. De plus, il convient de souligner que d'autres sociétés peuvent définir et calculer ces indicateurs de manière différente. Il se peut donc que les indicateurs utilisés par Compagnie de l'Odet ne puissent être directement comparés à ceux d'autres sociétés.

Les pourcentages d'évolution indiqués dans ce document sont calculés par rapport à la même période de l'exercice précédent, sauf mention particulière. En raison des arrondis, dans cette présentation, la somme de certaines données peut ne pas correspondre exactement au total calculé et le pourcentage peut ne pas correspondre à la variation calculée.